

cornes, et aujourd'hui par l'appellation générale de bêtes bovines. « Le *boeuf* commun nous appartient depuis tant de siècles, dit M. Moll, qu'on n'en retrouve plus nulle part le premier type; on ne parvient même pas à déterminer d'une manière précise le point du globe sur lequel il a pris naissance. Par contre, on le voit sur tous les points où l'homme s'est établi, et il semble si bien être chez lui, en tous lieux, que chacune de ses nouvelles patries paraît être celle de l'espèce. » Instrument docile, il nous offre comme de lui-même ses forces et ses facultés; il supporte, avec une patience et une soumission admirables, les fatigues et les privations que l'homme lui impose. Aussi, chez tous les peuples, fut-il regardé comme un animal précieux dont il était nécessaire de protéger la propagation. A l'époque où le *boeuf* n'était pas encore assez multiplié, la nécessité de pourvoir à sa conservation fit souvent limiter et même prohiber la consommation de sa chair. Ainsi, il était défendu aux Indous de répandre son sang; les Egyptiens ne le faisaient que pour les sacrifices, et d'autres nations encore furent contraintes à la même abstinence.

On se demande depuis longtemps quelle est l'origine de notre *boeuf* domestique. On l'a dit européen. Le grand naturaliste Cuvier avait cru pouvoir le rattacher à une espèce fossile (*bos primigenius*) dont les restes ont été découverts dans les terrains géologiques de l'époque qui a précédé la nôtre; mais des observations plus récentes tendraient à prouver que son origine est asiatique, car depuis plus de quarante siècles les Chinois attellent le *boeuf* commun.

Indépendamment des caractères de la famille et du genre, voici ceux de l'espèce domestique la plus répandue: Des cornes arrondies, relevées en pointe; un pli de la peau pendant sous le cou entre les jambes de devant, pli nommé fanon; deux grosses lèvres qui ne permettent à l'animal de saisir que les herbes hautes; front grand, aplati, couvert d'un poil crépu; cou gros et court, dirigé horizontalement; corps massif; jambes courtes, portant à leur partie inférieure une touffe de poils; hanches larges et saillantes; genoux gros; jarrets larges; ligne cervico-dorsolombaire presque horizontale; pelage variant du noir au rouge. Les cornes croissent tant que l'animal vit; elles portent des nœuds annulaires qui indiquent son âge; mais les observations fournies par l'inspection des dents sont plus certaines; elles ne tombent jamais, et, si elles se cassent, elles ne repoussent plus. A l'âge de trois ans, une lame très-mince de leur surface se gerce et tombe au moindre frottement.

La voix de ces animaux se nomme mugissement, elle est forte chez les mâles, qu'on nomme taureaux; elle se modifie selon que l'animal est agité par l'amour ou par la colère, et, dans ce dernier cas, elle a un accent terrible. Quand la vache a peur, elle mugit d'un ton rauque, et d'un ton plaintif quand elle a perdu son veau. Le *boeuf* court quelquefois vite et nage bien. Son sommeil est court et léger: il se couche ordinairement du côté gauche. Le *boeuf*, quoique moins intelligent que le cheval, est susceptible d'éducation, il obéit à la voix et s'attache à un bon maître. Des *boeufs* attelés ensemble peuvent se prendre de la plus vive amitié; on connaît aussi la tendresse de la vache pour son petit. Le taureau a la verge très-longue; elle franchit la fleur épanouie et pénètre dans l'intérieur de l'utérus; il peut engendrer à un an. La femelle est encore plus précoce, mais c'est plus tard qu'il convient de les accoupler. La chaleur se montre ordinairement au printemps; il n'est pas rare de voir des vaches en chaleur plusieurs fois l'année. La vache porte neuf mois; elle met bas deux petits plus souvent que la jument. La parturition est souvent accompagnée d'accidents. On appelle veau le mâle impubère; vèle, la femelle du même âge; génisse, la femelle pubère qui n'a pas encore trois ans; le *bouvillon* est un *boeuf* du même âge. Sur les montagnes d'Auvergne, on nomme *bourets* et *bourettes* les jeunes bêtes qui ont moins de deux ans. Les *boeufs* comme les vaches prennent en deux ans à peu près tout leur accroissement. Ils possèdent leur plus grande force de cinq à neuf ans, et le terme naturel de la durée de leur vie est de quinze à dix-huit ans.

La nourriture des bêtes à cornes varie suivant leur destination, mais surtout suivant la nature des produits du sol. Les bêtes d'engrais exigent une nourriture substantielle; les vaches laitières ont besoin d'aliments plus délayés. On nourrit les bêtes bovines, ou à l'étable pendant toute l'année, ou uniquement au pâturage du printemps à l'automne, ou bien enfin au pâturage et à l'étable. Le pâturage est la manière la plus naturelle, la plus facile et la plus convenable. « Les aliments des vaches, dit Villeroy, influent non-seulement sur la quantité, mais aussi sur la qualité et le goût du lait. Le beurre des vaches mal nourries est blanc et maigre. En hiver, la même quantité de crème produit moins de beurre qu'en été, et le beurre est moins bon. Le meilleur lait, en hiver, est produit par de très-bon foin. Les racines de persil donnent au beurre un goût agréable; les carottes, une belle couleur. Les feuilles de céleri contribuent à parfumer le lait. » Le bétail à cornes, on l'a dit

avec raison, est la base la plus solide de la prospérité agricole. Les produits qu'on en obtient proviennent du lait, de l'engraissement, du travail, de l'élevage et du fumier. Dans plusieurs exploitations agricoles, on s'attache spécialement à l'un de ces produits; mais d'autres sont organisées de manière à pouvoir les obtenir tous simultanément. Dans tous les cas, le point essentiel est de choisir une bonne race. Mais ici, on a souvent l'embarras du choix; les races bovines sont très-nombreuses; elles peuvent se ranger dans deux grandes divisions: 1^o la race de la plaine ou hollandaise, qui a peuplé les riches pâturages des bords de la mer, depuis la Hollande jusqu'au Danemark, qui est aussi la souche de la race flamande, et, selon toute probabilité, des races normandes et anglaises; 2^o la race de montagne ou suisse, qui, partie des Alpes comme point central, a peuplé la plus grande partie de l'Europe centrale. La race podolienne, qui habite les vastes steppes de la Russie méridionale, ne rentre dans aucune de ces deux divisions. Les races se modifient en bien ou en mal suivant les circonstances dans lesquelles elles vivent. Le sol, la nourriture, le régime, les travaux auxquels sont soumis les animaux, influent beaucoup sur leur conformation; l'éducation, les bons ou mauvais traitements modifient aussi leur caractère. On compte, parmi les principales subdivisions, les races agénaise ou garonnaise, limousine, auvergnate ou de Salers, ardennaise, bretonne, flamande, normande, charolaise, bressane, morvandelle, parthenaise, celle de Durham pour l'Angleterre, etc. Chacune de ces races se distingue par quelques qualités particulières: les uns donnent des animaux plus robustes pour le travail, les autres fournissent plus de lait ou plus de viande de boucherie? Les éleveurs croisent ensuite ces races entre elles pour les améliorer et pour en obtenir de plus riches produits.

Vers l'âge de deux ans et demi à trois ans, le *boeuf* est dressé au labour, ou bien habitué à porter le harnais; de cinq à dix ans, il atteint sa plus grande force; c'est aussi l'époque de ses travaux les plus fatigants et les plus lucratifs; à douze ans, il quitte ordinairement la charrue pour passer à l'engraissement et de là à la boucherie. « Sans le *boeuf*, dit Buffon, les pauvres et les riches auraient beaucoup de peine à vivre, la terre demeurerait inculte, les champs et même les jardins seraient secs et stériles; c'est sur lui que roulent tous les travaux de la campagne; il est le domestique le plus utile de la ferme, le soutien du ménage champêtre; il fait toute la force de l'agriculture; autrefois, il faisait toute la richesse des hommes, il est encore aujourd'hui la base de l'opulence des États, qui ne peuvent se soutenir et fleurir que par la culture des terres et par l'abondance du bétail, puisque ce sont les seuls biens réels. » Le *boeuf* n'est pas moins utile après sa mort, car on n'en laisse rien perdre. Sa chair joue un rôle considérable dans l'alimentation. Sa peau, tannée, hongroyée, chamoisée ou simplement salée, comme en Amérique, sert à de nombreux usages. Le poil, les cornes, les os, la graisse, le sang, les issues, les sabots, etc., sont susceptibles de nombreuses applications économiques, agricoles ou industrielles. Ces divers produits forment, dans plusieurs localités, des branches de commerce très-importantes.

Aujourd'hui, ce qu'on se propose surtout en agriculture dans l'élevage du *boeuf*, c'est la production du lait et de la viande. Autrefois, on considérait plutôt le *boeuf* comme devant produire du travail; mais le cheval et les machines sont maintenant substitués au *boeuf* dans la plupart des travaux auxquels on appliquait ce dernier animal. Cependant, comme cette substitution n'est pas encore établie partout, nous allons indiquer quelle est la force du *boeuf*, considéré comme agent de travail.

Un *boeuf*, attelé à un manège et allant au pas, exerce un effort de 60 kilogr., lorsque sa vitesse n'excède pas 0 m. 60 par seconde; le travail qu'il produit par seconde est donc de: 60 kilogr. x 0 m. 60 = 36 kilogrammètres, la durée du travail journalier, dans ces conditions, pouvant être de 8 heures; la quantité de travail total que cet animal peut fournir par jour est de:

$$36 \text{ k.} \times 3,600'' \times 8 \text{ h.} = 1,036,800 \text{ km.}$$

Lorsque le *boeuf* est employé dans les mines comme moteur pour la traction des bennes, on lui fait traîner deux bennes contenant 440 kilogrammes, à une distance de 230 mètres; dans ces conditions, cet animal peut faire 20 voyages par jour et développer un travail de 35 kilogrammètres par seconde, correspondant approximativement à celui qu'il exerce lorsqu'il est attelé à un manège.

La préférence que l'on donne au *boeuf* sur le cheval, dans les exploitations minières, résulte de la grande différence qui existe dans les prix d'achat, de ferrage, de bourrage, et de nourriture, de ces deux animaux, ainsi que sur celle de leur constitution et des soins qu'ils demandent.

— Jeux. Le *piéd de boeuf* est un jeu d'action qui est très-amusant. Les joueurs, s'étant assis en rond, placent leurs mains en tas les uns sur les autres, sur les genoux d'une personne. Alors, celui dont la main se trouve dessous la retire en disant: un, et la pose sur celle qui couronne l'édifice. Le suivant de droite en fait autant, en disant: deux, et l'on continue de

la même manière jusqu'à ce qu'on arrive au nombre neuf. Le joueur qui atteint ce nombre s'efforce de saisir la main d'un de ses camarades, en s'écriant: *Neuf, je tiens mon piéd de boeuf*; mais comme ce dénouement est prévu, chacun se tient sur ses gardes dès qu'on a dit: huit, en sorte qu'au moment où celui qui va jouer retire sa main, les mains de tous les autres s'envolent aussitôt. Toutefois, il y a presque toujours un maladroit qui se laisse prendre. Le vainqueur, prenant alors un air grave, dit à son prisonnier: *Piéd de boeuf, de trois choses en ferez-vous une? — Oui*, répond l'autre, *si je peux et si je veux*. Les deux premières pénitences sont ordinairement inexécutables, et n'ont d'autre objet que de faire rire. Quant à la troisième, elle doit toujours être accomplie; elle consiste, en général, à embrasser quelqu'un, à toucher quelque chose, etc. Assez souvent, on modifie le jeu de la manière suivante, pour le rendre plus attrayant: Tous les joueurs s'assoient en rond, sauf un, qui se tient debout au centre du cercle. Celui-ci est le *vendeur* ou le *marchand du piéd de boeuf*. Pour figurer sa marchandise, il prend un objet quelconque, et le présente à chaque joueur successivement, sans suivre aucun ordre, et en disant: *Combien donnez-vous de mon piéd de boeuf?* Le joueur interpellé doit offrir aussitôt un prix, mais en ayant soin de ne prononcer ni le nombre neuf, ni aucun multiple de ce nombre, comme dix-huit, vingt-sept, trente-six, quarante-cinq, etc. Il est également interdit de prononcer un nombre déjà nommé. Celui qui viole l'une ou l'autre de ces règles donne un gage ou devient marchand à son tour.

Boeuf gras. Le cortège du *boeuf gras* est une ancienne coutume imitée de celles dont le paganisme était prodigé, et sa raison d'être a plus d'une fois exercé l'esprit des chercheurs d'origines et d'étymologies; aujourd'hui on est à peu près d'accord pour reconnaître que l'usage de cette cérémonie remonte aux Egyptiens, qui avaient institué cette fête à l'effet de rappeler les services rendus par le *boeuf* à l'agriculture. De l'Egypte, la fête du *boeuf* passa en Grèce et à Rome. Elle se célébrait jadis lors de l'équinoxe du printemps, époque à laquelle le soleil entrait dans le signe du Taureau. Le *boeuf* représentait, aux yeux des anciens, le taureau équinoxial, et un jeune homme, symbolisant la force du soleil, plongeait un poignard dans le cou de l'animal, qui était orné de guirlandes comme toutes les victimes destinées aux sacrifices. Les Gaulois, qui avaient un culte particulier pour le zodiaque, égorgaient aussi, à la même époque, un taureau revêtu d'une étole sacerdotale, et les Francs, chez qui le *boeuf* était également fort en honneur, adoptèrent le même usage. Au fur et à mesure que le christianisme avait pénétré dans les Gaules, la coutume du *boeuf gras* avait perdu son caractère sacré, et sous Charles V, on la voit métamorphosée en simple divertissement, auquel les bouchers ne prenaient aucune part directe. Ce ne fut qu'au x^v siècle, et lorsqu'on eut rétabli la grande boucherie de la porte de Paris, que les maîtres bouchers commencèrent à fournir le *boeuf* destiné à être promené dans la ville. Il n'y avait alors dans la ville de Paris que quatre boucheries qui fussent privilégiées; bientôt il s'en forma une multitude de nouvelles, entre autres par lettres accordées en février 1587. Alors ces nouvelles boucheries, pour rivaliser avec les anciennes, tinrent à honneur de fournir le *boeuf* et de donner tout l'éclat possible au cortège. Un peu plus tard, les bouchers furent unis en corporation, et ce fut alors cette corporation qui prêta le *boeuf* et donna l'argent nécessaire aux garçons qui figuraient dans la mascarade. Au x^{viii} siècle, la marche du *boeuf gras* était un véritable événement; elle avait lieu le jeudi qui précédait le premier jour de carême, et, en 1739, dit un historien contemporain d'alors, les garçons bouchers de la boucherie de l'Apport-Paris n'attendaient pas le jour ordinaire pour faire leur cérémonie du *boeuf gras*; le mercredi matin, veille du jeudi gras, ils s'assemblèrent et promènerent par la ville un *boeuf* qui avait sur la tête, au lieu d'aigrette, une grosse branche de laurier-cerise; il était couvert d'un tapis qui lui servait de housse. Ce *boeuf*, paré comme les victimes que les anciens allaient immoler, portait sur son dos un enfant décoré d'un ruban bleu passé en sautoir, tenant de la main gauche un sceptre, et de la droite une épée nue: cet enfant représentait le roi des bouchers. Une quinzaine de garçons de cette profession, magnifiquement vêtus de casques rouges, avec des troupes blanches, coiffés de turbans ou de toques rouges bordées de blanc, accompagnaient le *boeuf gras*, et d'eux d'entre eux le tenaient par les cornes. Cette marche était joyeusement précédée, suivant l'usage, par des violons, des fifres, des tambours. Ils parcoururent en cet équipage plusieurs quartiers de Paris, se rendirent aux maisons des divers magistrats, et ne trouvant pas dans son hôtel le premier président du parlement, ils se décidèrent à faire monter dans la grande salle du Palais, par l'escalier de la Sainte-Chapelle, le *boeuf gras* et son escorte. Et après s'être présentés au président, ils promènerent le pauvre animal dans les diverses salles du palais, et le firent descendre par l'escalier de la cour Neuve, du côté de la place Dauphine, et ils continuèrent ensuite leur cérémonie dans Paris. Le lendemain jeudi, les maîtres bouchers exécutèrent une seconde promenade d'un autre *boeuf*, mais ils s'abstinrent de le faire monter dans l'intérieur du palais — ce qui la veille

avait attiré une telle affluence de populaire aux alentours du palais, que la place et les rues environnantes étaient littéralement encombrées. « On n'avait point encore vu le *boeuf gras* dans les salles du palais, ajoute le narrateur, lesquelles sont au moins à la hauteur d'un premier étage; et on aurait peine à le croire, si un grand nombre de personnes n'avaient assisté à ce spectacle singulier. »

La promenade du *boeuf gras*, qui avait traversé sans encombre les mauvais jours de la Ligue et de la Fronde, qui avait passé pardessus la Saint-Barthélemy et résisté à toutes les grandes commotions politiques qui avaient bouleversé la France aux diverses époques de la royauté, devait s'arrêter devant la proclamation de la République. Elle cessa d'avoir lieu en 1790; mais cette suppression, dont on ne s'aperçut guère pendant la durée de la période révolutionnaire, si fertile en incidents et en événements de toute nature, ne fut que passagère. Bonaparte savait que les masses aiment tout ce qui est apparat et représentation, et une ordonnance du 23 février 1805 rétablit la promenade du *boeuf*, à la satisfaction générale des Parisiens. Il fut permis aux bouchers de promener le *boeuf* par la ville pendant trois jours, l'ordre du cortège fut fixé, on déterminait le nombre des personnages et le choix de leurs costumes, et un jeune enfant reprit place sur le *boeuf* richement harnaché. Toutefois, ce n'était plus le roi des bouchers qu'il représentait, c'était l'Amour, un petit Amour joufflu, transi de froid, qui était assis dans un fauteuil de velours rouge attaché sur le *boeuf*, ce qui n'empêcha pas qu'en 1821, l'Amour dégringola et se cassa le nez à terre. Douze garçons bouchers, costumés en druides et en sauvages, entouraient le *boeuf*, qui était escorté d'autres masques et suivi par tous les polissons et les badauds de Paris.

Vers 1816, dit M. de la Bédollière dans son *Nouveau Paris*, les maîtres bouchers se firent un honneur de fournir le *boeuf* pour la promenade. Cette émulation gagna les herbagers, et le choix du *boeuf gras* fut l'objet d'une sorte de concours. Ce furent alors les maîtres bouchers eux-mêmes qui demandèrent l'autorisation de faire promener leur *boeuf gras*, et cette permission leur fut accordée par le préfet de police sur l'avis du syndicat. L'administration, pour encourager l'apport des bestiaux de choix sur les marchés, fit insérer dans trois journaux, à partir de l'année 1821, une note dans laquelle étaient mentionnées les éleveurs et les bouchers acquéreurs, qui trouvaient dans cette satisfaction d'amour-propre une compensation aux sacrifices qu'ils s'étaient imposés. Vers la même époque, un jury fut organisé au marché de Poissy pour désigner l'animal qui devait figurer dans la cérémonie. Ce jury se composait des préposés de l'administration, des membres du syndicat et de quelques bouchers et herbagers; il a fonctionné en se régularisant jusqu'en 1848. Rien ne fut négligé pour augmenter, autant que possible, une émulation favorable à l'agriculture. Les bouchers fournisseurs étaient souvent autorisés, malgré l'établissement des abattoirs généraux, à conserver jusqu'au jour de la promenade, dans des écuries près de leur étable, les *boeufs* choisis, afin qu'ils fussent exposés plus longtemps aux yeux du public. Pendant les vingt ans qui avaient précédé l'institution de ce concours, la fourniture du *boeuf gras* était en quelque sorte le privilège exclusif de MM. Cornet père et fils; mais depuis, les autres éleveurs se sont piqués d'émulation et leur ont disputé vivement l'honneur de présenter cette victime aux folles du carnaval. En 1848, — il paraît que les républiques sont funestes aux *boeufs gras*, — le cortège carnavalesque fut suspendu, et supprimé par ordonnance ministérielle de 1849; mais l'avenir devait le rétablir. En 1850, M. Arnauld, directeur de l'Hippodrome, offrit d'en faire les frais, et sa proposition ayant été acceptée, le *boeuf gras* reparut. Depuis lors, il n'a plus cessé de figurer parmi les divertissements du carnaval. Les dépenses qu'entraînait la fête furent d'abord exclusivement supportées par les bouchers parisiens. En 1810, l'empereur avait donné 600 fr. aux garçons composant le cortège, et depuis 1834, l'administration de la police municipale accorde une indemnité annuelle de 2,000 fr. aux bouchers entrepreneurs de la promenade. Aujourd'hui, les bouchers dépassent de beaucoup l'allocation donnée; mais leurs dépenses se trouvent compensées par les dons que le cortège reçoit des grands personnages qu'il va visiter pendant son parcours dans les rues de Paris. Depuis 1855, on s'est appliqué à relever l'éclat du cortège: aux quelques sacrificateurs accompagnant le *boeuf* se joint une escorte considérable de guerriers romains, de chevaliers du moyen âge, de gardes françaises, de reîtres, etc., tous exactement costumés, et une musique militaire, des tambours, en un mot, tout l'attirail d'une cavalcade historique renforce ce cortège, qui a toujours le privilège d'attirer un grand nombre de curieux sur son parcours.

Le *boeuf* le plus pesant qui ait été promené dans Paris fut celui de 1842. Son poids était de 1,900 kilogr. Enfin, dans les dernières années, ce n'a pas été seulement un *boeuf* que l'on a promené dans les rues de Paris, mais plusieurs *boeufs*, montés sur des chariots qui défilent au son des instruments, tandis que viennent derrière des chars superbement ornés des divers attributs de l'agriculture et dans lesquels se prélassent toutes les divinités de l'Olympe; sur le dernier char, sous une